http://www.snetap-fsu.fr/Projet-Agro-ecologique-se-donner.html

Projet Agro-écologique : se donner le temps de l'appropriation par les personnels

- Les Dossiers - Outils militants - L'action syndicale en région -
Date de mise en ligne : mercredi 28 mai 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Projet régional agro-écologique et de mobilisation des exploitations et des ateliers technologiques

Note aux secrétaires régionaux et de section

Par son adresse aux DRAAF, aux établissements d'enseignement supérieur agricole et aux fédérations de l'enseignement privé via la Note de service DGER/SRDICI/2014-237 du 27 mars 2014, la DGER donne instruction pour la construction d'un programme régional coordonné de mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques.

Or, bien que le Snetap-FSU puisse partager les impulsions à donner à nos fermes et ateliers pédagogiques vers une transition agro-écologique et sociale de l'agriculture, le Snetap-FSU condamne la méthode et le calendrier assigné à la construction de ces projets régionaux.

En effet, dès la page de garde, la liste restrictive des destinataires pour exécution et contrairement à la plus part des notes de services qui paraissent, avec mention pour information des OS, l'impératif à retourner les projets régionaux au plus tard pour le 15 juillet interpelle sur les objectifs attendus d'une telle injonction dans un espace temps qui ne permet aucune véritable concertation.

De plus, la Note de service complémentaire DGER/SRDRI/2014-392 datée du 21 mai 2014, bien qu'élargissant le champs des destinataires pour exécution aux établissements de l'enseignement technique, maintient l'impératif pour un retour des projets au plus tard le 15 juillet. Contrairement aux assurances données par l'adjoint à la directrice générale qui, interpellé par le Snetap le 29 avril, avait laissé entendre que les délais seraient assouplis notamment pour répondre à nos pré-occupations de la nécessité d'élargir la consultation aux personnels et à leurs représentants, conditions nécessaires à la réussite de « l'enseigner à produire autrement », la précipitation entretenue, s'apparente à un passage en force.

Pourtant, le Snetap-FSU avec ses partenaires du CDDEAP mesurent et identifient bien les obstacles à cette transition nécessaire de l'agriculture et ils estiment nécessaire le rassemblement de l'ensemble des personnels et au delà même pour une mise en ½uvre réussie des projets à élaborer sur les fermes et ateliers pédagogiques de nos établissements.

Le Ministre a laissé filer un retard de plus d'un an dans l'examen de sa loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt et, aujourd'hui, il se précipite pour une traduction éclaire des dispositions de celle-ci dans nos établissements. Cela tend à révéler une préoccupation relative à la communication de la prochaine rentrée, celle-ci en décalage avec les transitions à opérer sur le moyen terme.

Malgré cette méthode de travail le Snetap-FSU souhaite réussir la transition agro-écologique et ne peut laisser traiter ce sujet dans la précipitation et à l'insu des personnels.

Dans ce cadre, et pour donner suite aux réflexions et orientations issues de notre CSN, les secrétaires régionaux, les secrétaires de sections et élus dans les instances des établissements sont invités respectivement à interpeller les DRAAF et les chefs d'établissements et leur demander comment ils entendent donner suite à cette instruction ? Et quelles consultations des personnels et de leurs représentants ont-ils envisagé ?

Copyright © Snetap-FSU

Au plan national, le Snetap-FSU et le Comité de défense ont porté une contribution et continuent à interpeller le ministère et les parlementaires sur ce dossier.

Copyright © Snetap-FSU